

CALENDRIER. — Samedi 16 décembre 1933. — 233e jour de l'année. — Soleil : lever 9 h. 57 ; coucher 9 h. 48. — Demain : saint Thérèse.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 décembre à 17 h. 45 : Baromètre 751 mm. 3 ; hausse depuis la veille à 1 h. 45 : 1 mm. 7. — Thermomètre : front 6.2 ; minima 4.1 ; maxima 7. — Etat hygrométrique : 91. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 45 : 0 mm. 5. — Direction du vent : sud-est, force 2. — Direction des nuages : sud-ouest. — Etat du ciel : peu nuageux, étoilé. — Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, pluvieux.

MARIAGE. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Robert DELATTRE, Docteur en droit, Contrôleur principal des Contributions directes, d'arrondissement de Valenciennes, d'Aubin-Saint-Waast, par Hesdin (Nord), avec Mlle Odette SAINT, fille de M. et Mme A. Saint, Directeur des Contributions directes et du Cadastre du Département des Deux-Sèvres, chevalier de la Légion d'Honneur.

LE TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE
Le service des Emissions du Trésor (Pavillon de Flandre) paiera le 16 décembre 1933 les lots de 1.000 fr., de 220 fr. et ceux de 110 francs :
2 A partir du 14 décembre 1933 les lots de 1.000 fr. et au-dessus.
Les Callasses publiques désignées ci-après :
Recette Centrale des Finances de la Seine et Recettes-perceptions ;
Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions ;
Bureaux de Poste des chefs-lieux de départements, d'arrondissements et de canton et tous autres suffisamment importants désignés à cet effet ;
Trésorerie Générale, Papiers Principaux et Papiers Indirects, au Palais National ;
Trésoreries Générales de la Tunisie et du Maroc paieront à partir du 14 décembre 1933 les lots de 1.000 fr., 220 fr. et 110 fr. Pour les autres lots, les billets gagnants seront déposés contre récépissés à compter de la même date et le paiement aura lieu à partir du quinzième jour suivant le dépôt.

Tous les billets gagnants présentés au paiement après le 9 juin 1934 seront annulés. Seront annulés également les billets déposés pour vérification au plus tard le 15 décembre 1933, mais dont le paiement aura été demandé après le 9 août 1933 (réglement inséré au Journal Officiel du 3 avril 1933).

La Banque M. ROY
1 MILLION 1/2
de lots, les plus divers, payables immédiatement et sans frais, partout.

proche avec les autres peuples, mais l'intégrité de la France dépend d'abord des Français (vifs appl.).
M. DALADIER a multiplié les sarcasmes contre l'accord franco-allemand. Est-ce que les autres gouvernements n'ont pas essayé d'aboutir à cet accord qui doit être un nouveau traité ?
« Je veux la paix avec l'Allemagne, mais les anciens combattants veulent la paix avec l'Allemagne (vifs appl.). Tout est dans la question de l'impôt. Les manifestations, c'est une question de travail, s'est quand un pays est fier qu'il peut se dresser pour empêcher qu'on touche à son territoire. Si en ne veut pas la guerre, il faut être capable de faire le sacrifice (vifs appl.). »

Vous trouverez la réponse plus loin
Quelle orientation sera celle du cabinet ? La Chambre doit se prononcer sans équivoque. Les élections générales en 1936 ont envoyé au parlement les représentants de partis qui ont travaillé à la réalisation d'un programme commun. Nous avons élaboré une nouvelle législation sociale que les démocrates ont accueillie avec allégresse. Nous ne sommes pas de ceux qui opposent les paysans aux ouvriers (vifs appl. ext. gauche, excl. à droite). On a voulu reprendre à la classe ouvrière les avantages qu'on lui avait accordés en 1924. M. Sérol demande avec quelle majorité M. Daladier entend gouverner et ce que fera le parti radical. Allons-nous voir un nouveau bloc national ? On redoute, en effet, la puissance de la classe ouvrière et la puissance de la C.G.T.

Comme M. Sérol évoquant le Congrès de Marseille, rappelle qu'une voix s'est élevée en faveur de la collaboration du parti avec la classe ouvrière, les socialistes crient : « Herriot ! Herriot ! »
« Les travailleurs doivent avoir la garantie de la justice sociale », déclare M. Sérol, qui conclut que le parti socialiste restera le défenseur de la démocratie, du reste le socialiste.

Les ordres du jour
Le président lit les ordres du jour. Celui de MM. Blum, Vincent-Auriol et Sérol déclare que « la Chambre fidèle à la volonté du suffrage universel reposant sur toute addition passe à l'ordre du jour ».

Le groupe radical-socialiste décide de voter la confiance
Paris, 9. — Le groupe radical-socialiste s'est réuni pendant la suspension de séance et a décidé de voter la confiance tout le discours de M. Sérol. Diverses observations ont été présentées par plusieurs membres du groupe, notamment par M. Sérol, qui a déclaré que M. Daladier a répondu en justifiant le plan de redressement financier de M. Paul Reynaud et en l'opposant à celui du Cabinet précédent. Il a terminé en faisant un appel à l'unité du groupe radical-socialiste.

Après cette délibération le groupe par plus de 60 voix contre une et une quintaine sans abstentions a décidé de voter la confiance au gouvernement.

A l'issue de la réunion, les membres du groupe ont annoncé qu'ils n'auraient pas plus de quatre de leurs membres dans le groupe et de vingt-cinq à l'initiative du groupe radical-socialiste.

LES RÉCEPTIONS DE M^{me} CARLES A LA PRÉFECTURE DU NORD
Mme Fernand Carles recevra, à la Préfecture, les vendredis 13 janvier, 27 janvier, 10 février et 24 février, à partir de 15 heures. Les personnes qui seraient l'intention de se rendre à ses jours de réception auront accès à l'hôtel de la Préfecture par la place de la République (grille d'honneur).

La Politique Régionale
PARTI REPUBLICAIN NATIONAL ET SOCIAL
Pour la défense de l'Empire Colonial Français contre les exigences de l'Étranger
« Le Parti Républicain National et Social organise le samedi 10 décembre, à 20 h. 30, à Bruxelles, une grande réunion où prendront la parole MM. Pierre Tattinger, René Richard et Edmond Ghy. »

« Le dimanche 11 décembre, à 11 h., à La Chapelle d'Armentières et à Valenciennes, à 15 h., deux grandes réunions organisées par le parti socialiste, prendront la parole M. Guérin, sénateur de la Manche et M. Edmond Ghy, député à la proposition du P.R.N.S. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Les adhérents de la Fédération du Parti Social Français pour le département du Nord sont priés d'assister à l'assemblée générale qui se tiendra dans la salle des Ambassadeurs, à Lille, le dimanche 17 décembre, à 17 heures. Le rapport sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

« Le dimanche 17, au Palais de la République, à Paris, le parti socialiste organise une grande réunion publique et libre de discussion sur la situation morale et financière pour l'année 1934. »

(Suite de la première page)

LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La Chambre reprend sa séance à 15 h. 35. L'Assemblée vote la résolution accordant des pouvoirs d'enquête à la Commission d'agriculture. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique générale du gouvernement.

M. Augustin LAURENT
critique la politique sociale du Gouvernement
M. Augustin LAURENT (Nord), socialiste, interpelle le gouvernement sur sa politique sociale. Il reproche au président du Conseil d'avoir renié ses engagements les plus solennels à l'égard de la classe ouvrière.

M. Augustin Laurent reproche au président du Conseil ses actes avant et après la grève générale du 30 novembre. M. Augustin Laurent cite le cas de plusieurs familles ouvrières très malheureuses. Il regrette que le gouvernement n'ait pas pris un décret de plus pour le retrait des vieux travailleurs (appl. ext. gauche).

« Le gouvernement détruit à coup de hache l'œuvre sociale de 1936. Vos mesures de régression vont valent les menaces du peuple » (appl. soc. et com.).

M. DALADIER
M. Daladier monte à la tribune. Les députés qui étaient dans les couloirs, s'étaient retirés de la Chambre, dit M. Daladier, sont d'accord que c'est un grand problème de politique générale qui est posé devant le pays. Nous sommes en présence de deux problèmes : l'un, la situation économique et sociale que nous vivons ; l'autre, le problème de la politique intérieure et de la politique extérieure.

« Je suis responsable de mes propres idées, de mes propres actes. Je ne suis prisonnier d'aucun parti, d'aucun homme. (Appl.) »

M. OBERKIRCH, de la Fédération Républicaine, fait confiance au Gouvernement pour remettre de « l'ordre dans la maison »
M. OBERKIRCH (Bas-Rhin) de la Fédération Républicaine fait confiance au gouvernement pour remettre de l'ordre dans la maison de France. L'Alsace a subi une crise particulièrement redoutable. Elle réclame avant tout la stabilité monétaire. Elle est prête à tous les sacrifices pour sauver le franc (Appl. dr. cent.).

« Ce sont les ouvriers, les fonctionnaires et les petits rentiers qui sont le plus atteints par les dévaluations (Appl. dr.). Il est essentiel, pour le redressement financier, que les capitaux expatriés reviennent en France. Beaucoup de pays étrangers attendent que la France ait recouvré une stabilité politique et financière et l'ordre intérieur (Appl. dr.). Ce n'est pas par la contrainte qu'un gouvernement peut réussir à redresser son finances (Appl. dr. cent.). »

M. OBERKIRCH fait le procès des doctrines socialistes
M. OBERKIRCH fait le procès des doctrines socialistes qui, en anéantissant le profit, paralysent les activités de la production et qui aboutissent aux mêmes résultats que les régimes totalitaires, si ce n'est pas par la contrainte qu'un gouvernement peut réussir à redresser son finances (Appl. dr. cent.).

M. OBERKIRCH fait remarquer que M. Oberkirsch a toujours été, avant la guerre, le défenseur de la cause française. « Je voudrais, dit-il, simplement exprimer le désir qu'on veuille bien, sur tous les bancs de la Chambre, reconnaître que cet Alsacien patriote (appl.)... Les idées qu'il soutient peuvent heurter quelques-uns, c'est possible. Le devoir du gouvernement est, à l'heure présente, de demander à tous les partis d'ensemble et appel (appl. dr., centre, gauche, protest. commun.). »

M. HERRIOT. — M. Oberkirsch n'a à réclamer aucune faveur de personne. Il n'a fait, à la tribune, qu'exercer son droit (appl.).

M. OBERKIRCH déclare, au milieu des interruptions socialistes et communistes, qu'il est nécessaire de savoir ce que le gouvernement entend par la stabilité monétaire. La France doit être capable de se renouer, de concentrer toutes ses énergies nationales (appl. dr. centre).

Le rapprochement franco-allemand est souhaitable, mais il faut que ce rapprochement se fasse d'égal à égal (vifs appl. tous bancs).

M. Daladier approuve ostensiblement. La France doit, pour être puissante, pratiquer la politique antimarxiste (appl. dr. centre).

M. PÉRI interpelle sur la politique extérieure
M. Gabriel PÉRI (Seine-et-Oise), communiste, développe son interpellation sur la politique générale du gouvernement en ce qui concerne la politique extérieure de la France et les menaces de la ligne Rome-Berlin contre l'intégrité du territoire national.

M. Péri craint que la défaite de Munich ne soit qu'une étape vers de nouvelles désastres capitulations. La France ne doit pas aménager une Europe où l'Allemagne monopoliserait les alliances.

Le pacte franco-soviétique reste une pièce de la sécurité française. La France a tendu la main à l'Allemagne nazie alors qu'elle avait besoin de se réhabiliter aux yeux du monde à cause de ses assassinats de juifs, de la destruction des synagogues. La France a refusé d'associer aux protestations de Londres, de Washington, mais le gouvernement s'est associé à la revanche allemande contre Roosevelt.

« Les communistes et les membres de la Fédération républicaine échangent de vifs propos. M. Péri met en cause M. von Ribbentrop à propos d'un interview. Des protestations éclatent et M. Herriot invite l'orateur à peser ses termes. »

« Le Führer nous interdit d'avoir un gouvernement de gauche, ajoute M. Péri. C'est une mise au pas. La déclaration ne contient aucune garantie. Le gouvernement français a accepté d'affaiblir les armées de la France. En revanche, il n'a reçu aucune promesse d'Hitler. »

M. Péri estime que le gouvernement aurait dû exiger du chancelier Hitler le désaveu des revendications italiennes. Il demande au ministre des Affaires étrangères et à l'état le droit international pour le retrait d'Espagne des forces italiennes et allemandes et quelle sorte de gouvernement il entend imposer à l'Espagne.

« Lorsque je suis arrivé rue de Rivoli, le 4 mai 1935 à garantie de change et le 12 mai 1935 à garantie de change et plus dépréciés de nos emprunts. Ils étaient arrivés à rapporter plus de 6 %, ce qui est scandaleux pour le crédit d'un pays. Le 4 mai 1928, vaisseau amiral de la flotte des emprunts de l'Etat français disait son créateur, avait baissé du fait que, contrairement à l'engagement inscrit au dos du titre, il était devenu nominal. Or, toute note politique repose sur le respect des engagements de l'Etat. »

En terminant, M. Reynaud affirme que la politique d'équilibre budgétaire, de redressement économique, d'argent à bon marché, est la seule qui permette de restaurer les forces de la France, de restaurer l'activité économique sans laquelle les lois sociales ne pourraient être maintenues.

« Il est vivement applaudi à gauche, au centre et à droite. La séance est levée à 12 h. 40. »

La fin du discours de M. Péri, fréquemment interrompu par la droite, est très applaudie par les communistes.

M. Augustin LAURENT
critique la politique sociale du Gouvernement

M. Augustin LAURENT (Nord), socialiste, interpelle le gouvernement sur sa politique sociale. Il reproche au président du Conseil d'avoir renié ses engagements les plus solennels à l'égard de la classe ouvrière.

M. Augustin Laurent reproche au président du Conseil ses actes avant et après la grève générale du 30 novembre. M. Augustin Laurent cite le cas de plusieurs familles ouvrières très malheureuses. Il regrette que le gouvernement n'ait pas pris un décret de plus pour le retrait des vieux travailleurs (appl. ext. gauche).

« Le gouvernement détruit à coup de hache l'œuvre sociale de 1936. Vos mesures de régression vont valent les menaces du peuple » (appl. soc. et com.).

M. DALADIER
M. Daladier monte à la tribune. Les députés qui étaient dans les couloirs, s'étaient retirés de la Chambre, dit M. Daladier, sont d'accord que c'est un grand problème de politique générale qui est posé devant le pays.

« Je suis responsable de mes propres idées, de mes propres actes. Je ne suis prisonnier d'aucun parti, d'aucun homme. (Appl.) »

La tentative de grève générale
La grève générale, la coalition des Services Publics ont été un peu estompés par les orateurs. Je traiterai le problème financier et le problème de la majorité.

« La grève générale, dans l'inspiration de ses initiateurs, a été une grève à caractère politique, pour protester contre la politique extérieure du Gouvernement. »

M. PHILIP. — Vous sachiez que c'est M. DALADIER. — J'ai les traits où il n'est pas question de revendications professionnelles. J'ai les photographies des usines occupées par anticipation, il y a eu des insoumissions inattendues pour M. Chamberlain et pour moi-même. De celle-là, je me moque. (Appl.)

« Il s'agit d'obliger notre Gouvernement à partir, d'arrêter pour cela toute l'activité nationale par les démonstrations de masse. Je pourrais vous lire le discours de M. Henaf ou de ses 23 novembre, il disait : « Qu'il fallait en finir avec le Gouvernement. »

« Il voulait garder secrète la date où serait déclarée la grève totale. Les militants veilleraient à observer l'arrêt sur le territoire des P.T.T., des Chemins de fer. Si cette action était inefficace, nous demanderions à la C.G.T. de décréter une grève insurrectionnelle pour l'établissement d'un Gouvernement d'urgence. »

M. DALADIER. — Je sais que vous êtes pour l'Union nationale contre le communisme. M. Daladier voudrait que les idées persistent à préconiser la Révolution. (Rires, Appl.)

M. Daladier lit un autre discours d'un militant et dit que la France a été trahie par Munich et contre les décrets-lois. « Si Daladier avait été chassé du pouvoir, disait-il, nous n'en serions pas où nous en sommes. »

« C'est tout à fait exact, si le gouvernement avait été renversé, messieurs, vous n'en seriez pas où vous en êtes (Appl. nombreux bancs). »

M. Daladier lit plusieurs autres articles de journaux, d'autres journaux de la grève générale. La presse allemande a marqué également sa satisfaction, mais croyez vous qu'elle aurait dit ce qu'elle dit aujourd'hui ?

« Pas un seul journal travailliste n'a approuvé cette grève générale. Qu'on réfléchisse, qu'on se rappelle l'avènement du fascisme, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France. La France a été préservée d'une épreuve qui eût été pire que celle que nous vivons. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

« Je répondrai à M. Le Trocquer que les Républicains sont des hommes généraux prêts à entrer dans la voie de l'oubli sur ce qui a été dit, qu'il n'aurait pas assumé le prestige de la France dans le monde. »

vous avez beaucoup de provocateurs dans vos rangs (Rires).

M. DALADIER. — Il s'agit maintenant d'un document du Comité exécutif communiste. C'est vous qui l'avez envoyé dans les syndicats. Et puis, voilà l'ordre d'Henri Renaud, communiste, secrétaire des syndicats, qui recommande la grève du métro, des autobus pour protester contre Munich.

C'est le Parti communiste qui a voulu amener la classe ouvrière à faire la grève générale contre la capitulation de Munich. C'est, le jour de l'arrivée de M. Chamberlain, la manifestation ridicule, inattendue, qui a été étouffée par la magnifique réception de la population parisienne, qui exprimait sa reconnaissance au grand homme d'Etat anglais. (Vifs appl.)

« Cette ridicule manifestation ayant avorté, ce furent alors les grèves dans les usines du Nord et de la région parisienne, qui exprimait sa reconnaissance au grand homme d'Etat anglais. Les occupations d'usines ont toujours été proclamées illégales. »

« Un jour, gauche. — Avec les gas ! »

La légalité dans une démocratie doit être respectée
M. DALADIER. — La légalité dans une démocratie doit être respectée. La loi n'est plus le souverain, il n'y a plus de démocratie. (Vifs appl.)

C'est une honte qu'on ait écrit que certains ouvriers employés des gaz de guerre, l'Etat n'a pas le droit de leur préférer des gaz hilarants. (Rires.) C'est moi qui ai donné les ordres d'employer les gaz lacrymogènes. Je ne voulais pas blesser les yeux des étrangers qui m'auraient parlé avec une pitié. La loi devait être respectée, elle a été respectée.

M. Daladier rappelle comment les usines Renault, bombardées dès 14 heures avec des tonnes de mazout, de ferraille, furent évacuées avec patience par les gardes mobiles, qui eurent 30 blessés.

Les républicains n'ont jamais admis le droit de coalition
M. LE TROCQUER, interrompant, s'élève contre les condamnations de certains députés républicains et demande au Président du Conseil de faire réparer les injustices. (Appl. ext. gauche.)

M. DALADIER. — Je pourrais citer un nombre infini de républicains qui ont accepté la coalition des fonctionnaires pour arrêter les services publics. Les socialistes eux-mêmes ont fait la distinction entre le droit syndical et le droit de coalition. J'ai vu des républicains n'ont admis le droit de coalition. (Appl.)

« Vous avez vu la prétention d'arrêter tous les trains à partir de quatre heures du matin, sans considération pour les femmes, les enfants, les étrangers. Les locomotives devaient rentrer au dépôt. Là aussi, vous vous êtes heurtés à la loi et la loi ne vous a pas laissé faire. (Vifs appl.) Il est inutile de parler d'une France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.) »

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

M. Daladier note que, pour le 30 novembre, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France, la France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.)

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

M. Daladier note que, pour le 30 novembre, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France, la France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.)

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

M. Daladier note que, pour le 30 novembre, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France, la France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.)

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

M. Daladier note que, pour le 30 novembre, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France, la France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.)

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

M. Daladier note que, pour le 30 novembre, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France, la France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.)

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

M. Daladier note que, pour le 30 novembre, le seul mouvement social réel qui ait répondu au mouvement de la France, la France libre et heureuse si vous commencez par la paralyser. (Appl.)

M. Jacques DUCLOS. — Le 6 février... M. DALADIER. — Le 6 février, « L'Humanité » excitait les communistes à se joindre à l'Action Française, contre moi. (Vifs appl. droite, centre, gauche.)

Certes, à certains moments, des interruptions furent de l'extrême-gauche et firent naître, entre le président du Conseil et ses contradicteurs une sorte de corps à corps assez violent. Puis, de sur le calme. Les explications données par M. Daladier semblèrent calmer les esprits et les interruptions cessèrent pour laisser place à tous les discours, sauf les socialistes et les communistes, acclamés longuement par le chef du gouvernement.

Cette abstention de la gauche et de l'extrême-gauche marquait ainsi la délimitation des deux blocs dressés l'un contre l'autre qui s'étaient définitivement l'orientation parlementaire dans le sens de la majorité et de l'opposition.

Les tribunes publiques peu garnies et au début de la matinée il n'y a qu'un petit nombre de députés dans les tribunes.

Le président Edouard Herriot, attendu pour ouvrir la séance à 9 h. 45, qu'un membre du gouvernement, M. Paul Reynaud, fut présent au banc des ministres.

M. ALBERTIN, socialiste, condamne la politique des pleins pouvoirs
M. ALBERTIN (Bouches du Rhône) (Soc.) monte le premier à la tribune pour développer son interpellation sur le cabinet de gouvernement.

M. Albertin reconnaît que le budget s'élève à un chiffre effrayable — plus qu'il n'atteint 64 milliards contre 46 il y a deux ans. La dette publique n'a fait qu'augmenter, sans que l'on ait pu, quelle que soit sa classe, faire des sacrifices, que ceux-ci soient équilibrablement repartis. L'impôt serait supporté avec plus de justice, si le gouvernement n'avait pas les assemblées parlementaires, le député des Bouches-du-Rhône condamne la politique des pleins pouvoirs.

M. BAUDOUIN. — M. Léon Blum, ne les a-t-il pas réclamés ? (Rires et excl. dr.). M. ALBERTIN. — Rappelle le chassé-croisé entre le ministre des Finances et le garde des sceaux, ministre de la Justice. Est-ce que le Président du Conseil n'a pas sacrifié M. Marchandéau parce qu'il s'était inspiré du plan de M. Léon Blum ?

M. Ed. DALADIER, qui est arrivé en séance, interrompant l'interpellateur : « Il n'y a pas très longtemps que le ministre des Finances d'un autre gouvernement est venu me proposer de me laisser le portefeuille de ministre des Finances. Une vérité est qu'il y a eu entre les propositions de M. Marchandéau et celles d'un certain nombre de ses collègues des divergences. Ces divergences ont été honorables, et il y a un responsable ici, c'est moi-même. (Appl.) »

M. ALBERTIN critique un certain nombre de décisions du gouvernement, notamment à 20.000 francs, le montant des dépôts dans les Caisse d'Épargne. C'est-ce pas pour plaisir aux banques ? Le député des Bouches-du-Rhône critique le désir du ministre des Finances de relever les prix de gros au niveau des salaires. Il estime que la politique financière du second cabinet de M. Léon Blum fut une catastrophe. Il évoque les conséquences de la guerre de l'Allemagne et de l'Italie.

« Pour accroître nos armements, nous devons accepter une nouvelle charge locale. On peut s'imaginer nos dépenses des capitaux venus de l'étranger et c'est à cette solution que s'est arrêtée le ministre des Finances, mais pourra-t-on faire revenir les capitaux de l'étranger ? M. Albertin souhaite que des ententes internationales permettent un jour l'extradition fiscale. Il estime qu'il y a un préjudice énorme à ce que l'étranger s'élève enfin contre les répressions dirigées contre la classe ouvrière. On ne lit rien si on n'a pas le peuple avec soi. (Appl. ext. gauche.) »

M. Charles-MICHELIS, communiste, parle des répercussions des décrets-lois pour la classe ouvrière
M. Charles MICHELIS (com.) interpelle sur les répercussions des décrets-lois pour la classe ouvrière.

« Les décrets-lois n'auront que des conséquences malheureuses pour les travailleurs. Il évoque la grève du 30 novembre qui, dit-il, n'a pas été un échec pour le gouvernement. Il prétend et il accuse le parti socialiste de violer le droit syndical, le droit de grève. Il s'élève contre la répression dirigée contre les grévistes. »

« Ses propos entraînent un échange de paroles vives entre M. Daladier et MM. Thorez, Renaud Jean et Péri. »

M. Michels demande en terminant l'amnistie de tous les travailleurs qui ont été frappés à la suite de la grève du 30 novembre.

M. LAFAYE, de l'U. S. R., préconise une politique de réconciliation nationale
M. LAFAYE (U.S.R.) demande au gouvernement de passer l'éponge sur la journée du 30 novembre et préconise une politique de réconciliation nationale. Il se déclare opposé à toute dictature, il termine par un appel à toutes les bonnes volontés pour la création d'un climat favorable à l'unité française.

L'exposé de M. Paul Reynaud, ministre des finances
M. REYNAUD monte à la tribune pour s'expliquer sur l'effort de redressement entrepris par le gouvernement. Il fait d'abord un exposé de la situation financière, monétaire, économique du pays et rappelle que si la situation n'avait pas été inversée, l'Etat eût dû emprunter 55 milliards en 1933, ce depuis 7 ans, le stock d'or de la France diminuait constamment qu'il fallait enfin choisir entre le contrôle des changes et la politique de redressement.

Le ministre des Finances déclare qu'il accepterait volontiers le contrôle des changes si la balance du commerce extérieur de la France lui était favorable, mais le déficit de cette balance atteint 8 milliards, et si le contrôle des changes est établi, la France aurait eu à débourser 250 francs et la France aurait été amenée au contrôle intégral du commerce extérieur.

Pourquoi le contrôle des changes a-t-il été écarté ?
M. Reynaud donne des précisions sur le contrôle des changes et du commerce extérieur tel qu'il fonctionne en Allemagne.

« Les prix, dit-il, sont en hausse de 15 % sans que les salaires aient été relevés. L'ouvrier travaille 8 heures, la qualité des produits qu'il consomme est moins bonne. L'ouvrier n'a pas la liberté de dépenser la totalité de son salaire. L'inventeur du système, le docteur Schacht, reconnaît qu'il serait impossible d'avoir un Parlement démocratique. »

« Ayant espéré le contrôle des changes, M. Reynaud souligne qu'il fallait cependant empêcher la désertion des capitaux renverser la tendance pour ramener les capitaux à l'étranger. »

« Il faut réduire les besoins de l'Etat »</